



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GRUPE D'ACTION À LA LUTTE CONTRE LE RACISME

LE GOUVERNEMENT LEGAULT DOIT AGIR SANS ATTENDRE

Uashat mak Mani-utenam, le 16 juin 2020 – En réaction au point de presse du premier ministre Legault ce lundi (15 juin), le Chef d'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM), Mike « Pelash » Mckenzie, demande au gouvernement du Québec de ne pas attendre plus longtemps avant d'adopter des solutions pour lutter contre le racisme envers les Autochtones. Il est urgent d'agir, d'autant plus que les solutions sont déjà connues, le tout grâce aux nombreuses commissions d'enquête qui se sont tenues ces dernières années, comme par exemple la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens), dont le rapport a été rendu public il y a moins d'un an.

Le Chef Mckenzie souligne que la problématique du racisme reste un enjeu avec lequel les membres de Uashat mak Mani-utenam doivent composer sur une base permanente. Encore récemment, des incidents à caractère raciste se sont produits dans le secteur de la rivière Moisie et de la Baie-des-homards. Le gouvernement du Québec, de même que les ministres formant le groupe d'action à la lutte contre le racisme, devraient prendre connaissance du problème immédiatement pour que des actions concrètes puissent être posées sans attendre l'automne.

Parmi ces voies de solutions, il y a notamment la reconnaissance de la présence historique des Innus sur leur territoire traditionnel non-cédé, le Nitassinan, sur lequel ils possèdent des droits dont celui de la pêche alimentaire, sociale et rituelle. Pour les Innus, les accès à la rivière Mishta-Shipu et à la Baie-des-homards sont au cœur de leur identité et de leur patrimoine. Les Innus y exercent leurs droits ancestraux, dont la pêche pour subsistance, depuis des temps immémoriaux. Ils n'ont jamais renoncé à ces droits.

« Les événements de de la semaine passée sont un exemple flagrant du racisme dont les Innus sont victimes depuis des centaines d'années. L'ignorance des droits des Autochtones est la principale source de cette tension. La problématique persiste cependant parce que les gouvernements n'agissent pas pour mettre fin au système colonial, un système qui nous considère comme des étrangers sur nos propres terres. Ça suffit! », affirme le Chef Mike « Pelash » Mckenzie.

Pour le Chef Mckenzie et le Conseil d'ITUM, il ne fait aucun doute que ce nouvel épisode d'actes de violence perpétré contre des Innus est le fruit d'un racisme systémique qui perdure dans les politiques gouvernementales, particulièrement dans celles concernant la pêche et autres activités liées au territoire.

Bien que le premier ministre Legault cherche à éviter l'utilisation du terme « racisme systémique », il est crucial de rappeler que dans son rapport final, le Juge Viens définit clairement ce phénomène et la façon dont les Premières Nations en sont victimes. Dans son rapport, il mentionne que « la discrimination systémique a pour caractéristique d'être largement répandue, voire institutionnalisée dans les pratiques,

les politiques et les cultures ayant cours dans une société. La discrimination systémique peut entraver le parcours d'un individu tout au long de sa vie et même avoir des effets négatifs sur plusieurs générations ».

L'éducation et la sensibilisation face à ces enjeux, autant des étudiants que de la population en générale, sont également indissociables de la lutte contre le racisme. « Ce qui se passe est désolant et nous devons faire de l'éducation pour briser l'ignorance et les préjugés. Nous ne serons jamais des illégaux sur nos territoires et si nous voulons la réconciliation tant souhaitée par les gouvernements, il faut travailler à l'échelle humaine et s'unir, Innus et Québécois, contre ce racisme qui agit comme un cancer social », a déclaré le Chef McKenzie.

- 30 -

SOURCE : Le Conseil d'Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam (ITUM)

RENSEIGNEMENTS :

Julie Malek

Agente au Secteur des communications | ITUM

julie.malek@itum.qc.ca

Téléphone : 418 962-0327, poste 5315

Cell : 418 444-3264